dant ensuite à une question posée par M. H. Mollière, M. Locard ajoute que l'on n'a point trouvé des moules à Trion, mais seulement des huîtres.

Séance du 13 mai 1890. — Présidence de M. Arloing. — Ouvrages offerts à l'Académie : 10 Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques par M. Chauveau, 4º édit. revue et augmentée par M. Arloing; 2º Cours élémentaire d'anatomie générale et notions de technique histologique, par M. Arloing. - M. Locard, complétant la communication faite sur les moules dans la précédente séance, fournit des explications sur la cause des empoisonnements dus à ce mollusque. Après avoir examiné les diverses opinions émises à ce sujet, l'orateur, s'appuyant sur le fait de l'accident de Willemshaven, estime que les moules sont dangereuses, quand elles ont vécu dans un milieu vaseux et délétère, mais elles le deviennent aussi quand elles sont mortes depuis trop longtemps. Il ajoute que si l'huître est un aliment plus sain que la moule, c'est parce que la première fuit les fonds vaseux. C'est pour cela que l'on doit préférer aussi, dans l'alimentation, les poissons dits de rochers, tels que le goujon, le hareng, le saumon, le brochet, la morue, etc. -M. Delore confirme ces observations: Les mollusques deviennent vénéneux, en vivant dans un milieu vaseux, parce qu'ils absorbent des microbes nocifs. De même le gibier trop faisandé peut aussi causer des empoisonnements, parce que les microbes ne sont pas toujours détruits par la cuisson.

Séance du 20 mai 1890. — Présidence de M. Arloing. — Dépôt de plusieurs demandes formées pour le prix Chazière. — M. Clédat fait un rapport sur la candidature de M. Bayet et de M. l'abbé Ulysse Chevalier, à la place vacante dans la section d'histoire et antiquités. — M. le comte de Charpin-Feugerolles donne communication d'un document inédit intitulé: Remontrances des habitants de la ville de Lyon, adressées au Roi, au sujet d'une taxe de 6,250 livres tournois, imposée sur la ville, en 1410. Dans cette supplique, les Lyonnais font ressortir toutes les causes qui ont appauvri la ville de Lyon depuis un demi-siècle, les souffrances du commerce, les dettes qui grèvent la communauté des habitants, la misère des habitants de la campagne, livrés au pillage et aux dévastations des gens de guerre. C'est pourquoi ils demandent avec instance d'être déchargés d'une taxe onéreuse qui venait d'être imposée à la ville aussi bien qu'au pays environnant, ce qui leur fut accordé par le Roi de